République Française
Département
Loire-Atlantique

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE LANDREAU

Nombre de Membres :
- en exercice 23
- présents 21
- pouvoirs 2
- votants 23

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BERTIN, Maire.

Date d'affichage :

Date de Convocation : 16 octobre 2014

Présents : BERTIN Pierre – JUSSIAUME Marie-Thérèse - MABIT Stéphane - TEIGNE Myriam – RICHARD Christophe – COUILLAUD Jeannine – DE VILLARTAY Yann – GUERIN GOULARD Marlise - LEMETAYER David – BONNEAU Sabrina – MAINGUY Jean-Luc – BUREAU Philippe – GOHAUD Nathalie – PAQUET Jocelyne – ANTIER Richard – SAVARY Stéphanie – PELLERIN Jean-Pierre – SAUVETRE Patricia – LAUMONIER Henri – MOTTE-CAILLET Marie-Laure – RENAUDINEAU Christian

Absent ayant donné procuration : LE GALL Nathalie ayant donné procuration à GOHAUD Nathalie et FLEURANCE Stéphane ayant donné procuration à BERTIN Pierre

Sont respectivement nommés secrétaire et auxiliaire : GOHAUD Nathalie et DESHAYES Xavier.

Numéro : DCM0422102014

DENOMINATION DE RUE

Monsieur DE VILLARTAY, adjoint au Maire, informe le Conseil de l'aménagement d'un lotissement de 5 lots sur le territoire de la Commune. Ce lotissement dénommé « Clos de la Monnerie » sera desservi à partir de la rue des Sports.

Le lotisseur demande à la Commune de bien vouloir dénommer la voie qui desservira les 5 lots créés. Il propose rue du Clos de la Monnerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le nom de rue suivant : rue du Clos de la Monnerie.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre BERTIN

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
TRANSMISE À LA PRÉFECTURE LE 29/10/14
AFFICHÉE OU PUBLIÉE LE 30/10/14
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

COMMUNE DU LANDREAU 44430

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT' Mod 540330 - 09/10 Fabrègue duo